

Marseille, le 12 décembre 2019

**Extrait du Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°45
qui s'est tenue le vendredi 15 novembre 2019 à 14h00
en salle CH301 du site St Charles
de la Faculté des Sciences.**

Réunion présidée par Jean-Marc TALBOT, Directeur du Département.

Etaient présents : Roland AGOPIAN – PAST, Jean-Luc MARI – PR, Rachid OUTBIB – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, François-Xavier DUPÉ – MCF, Julien LEFÈVRE – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Sana SELLAMI – MCF.

Étaient excusés : Mouloud ADEL – PR, Frédéric BÉCHET – PR, Isabel DEMONGODIN – PR (procuration J. Lefevre), Rémi MORIN – PR, Basile COUËTOUX – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF (procuration B. Monmege).

Etaient absents :

Invités permanents : Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences, excusée ; Mustapha OULADSINE – PR - Directeur du LIS, excusé.

Invités :

Secrétaires de séance : Gisèle FIOL

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV n°44,
- 2/ Informations du directeur,
- 3/ Discussion sur les règles de constitution d'un service d'enseignement (équilibre licence-Master, cours-TD, conversion de primes),
- 4/ EQS pour les TER, projets tutorés et projets de fin d'études : vote,
- 5/ Questions diverses.

1/ Approbation du PV n°44

Le PV n° 44 est adopté avec trois personnes qui ne prennent pas part au vote.

2/ Informations du directeur

- Projet FIP 2020 : L'appel FIP 2020 a été lancé le 23 octobre 2019. Les dossiers doivent parvenir à l'UFR au plus tard le 24 janvier 2020. Il est demandé que les porteurs prennent contact avec la Direction du DII pour les aspects financiers.

Les informations et les documents sont accessibles sur ce lien :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/le-fonds-d'intervention-pedagogique-fip>

Mouloud Adel souhaiterait une extension de la salle FIP existante. En fonction de l'enveloppe souhaitée, une demande FIP ou une demande dans le cadre des projets pédagogiques sera faite.

Jean-Luc Massat demande que les responsables de formation soient informés lorsqu'un projet est déposé par les membres de l'équipe pédagogique de la formation.

- Charte des responsables de Masters pour la sélection des étudiants de Master : le sujet sera abordé au prochain conseil du DII.
 - Réforme du BAC et implication portail : les lycéens suivent désormais un tronc commun et choisissent des spécialités. Il faut donc conseiller aux lycéens de 1^{ère} et de terminale les spécialités et options pour l'accès au portail.
 - Pour Descartes : les spécialités physique-chimie, sciences pour l'ingénieur et NSI et l'option Maths expert est fortement conseillée.
 - Pour Curie : physique-chimie et sciences pour l'ingénieur avec l'option maths expert conseillée
- Cette réforme implique que les portails ne peuvent plus fonctionner en l'état. Une branche a été proposée pour le portail.
- Réforme PACES : à l'heure actuelle, la population des médecins en France est homogène. A partir de l'an prochain, uniquement 50% des étudiants devront avoir suivi la 1^{ère} année des études de santé, les 50% restants viendront d'autres disciplines. Ces derniers devront avoir validé leur L1 avec 10 crédits de l'option santé et réussir un concours spécifique pour accéder au L2 santé.
Réciproquement, un étudiant de L1 santé devra suivre 10 crédits d'une mineure. S'il est recollé, il pourra alors intégrer le L2 de cette mineure.
 - La réforme de l'IUT : le DUT s'effectuerait en 3ans intégrant la licence professionnelle. L'arrêté est en cours de rédaction.
 - L'UFR propose de découper les licences pluridisciplinaires en 3 parcours :
 - un parcours standard
 - un parcours renforcé
 - un parcours les métiers de 2 – inspiré du parcours existant en chimie à Strasbourg.

Des questions se posent sur le fonctionnement et la mise en place de tels parcours. Par ailleurs qu'en est-il des licences professionnelles avec ce nouveau dispositif ?

Ces aménagements devraient être mis en place dès la rentrée prochaine, mais seraient visible qu'en 21/22 avec la L2 associée.

- Licence informatique : Arnaud Labourel avait interrogé l'équipe pédagogique concernant les options de licence. Julien Lefevre a proposé la création d'une option « le numérique et l'informatique : un impact sur l'environnement ». L'idée initiale était de dévirtualiser l'informatique et de prendre en compte son impact en termes de coût énergétique. L'idée serait de faire une Ue Informatique / environnement et Société avec des aspects éthiques.

Jean-Luc Mari considère que cette Ue ne devrait pas être évaluée et suggère un module sous la forme d'une conférence obligatoire par mois sur un semestre. Jean-Marc Talbot demande si le but est d'informer tout le monde car cela ne concerne pas que les informaticiens.

Il propose :

- de constituer une équipe et élaborer le contenu de l'UE qu'on pourrait nommer « Informatique verte ? Informatique et Société ? ... » une fois cette Ue élaborée, nous verrons comment donner cet enseignement, par exemple via des conférences. Julien Lefevre pourrait se charger de cette tâche.

Ou

- de mettre en place une Ue optionnelle évaluable du point de vue académique – si ça fonctionne bien, alors mettre l'Ue en obligatoire.

Afin d'avoir le temps d'élaborer une proposition, la suite de la discussion est reportée à un conseil en février prochain.

- CRCT et Délégation

Depuis la fusion d'Aix Marseille Université, le nombre d'Enseignants-Chercheurs du DII en CRCT a augmenté

En 2011 : 2 personnes dont 1 en 27^{ème} section, 1 en 61^{ème} section

En 2019 : 5 personnes dont 2 en 27^{ème} section, 3 en 61^{ème} section

L'an prochain 2 postes seront déployés par l'UFR mais ce chiffre reste insuffisant, surtout si toutes les créations de formation devaient ouvrir.

Le but de l'UFR et du département est de gagner environ 1000h. Des discussions vont se tenir avec les responsables de master, messieurs Massat et Mari. Le but est de faire une offre de formation en regard de notre potentiel.

3/ Discussion sur les règles de constitution d'un service d'enseignement (équilibre licence-Master, cours-TD, conversion de primes)

Il est rappelé qu'un CRCT, une délégation ne peuvent pas être cumulés avec une PRP. Des HCC peuvent être faites si le CRCT ou la délégation ont lieu sur un semestre.

Noel Novelli estime qu'un EC responsable d'une Ue devrait effectuer bien évidemment le CM, mais aussi un groupe de TD et de TP ce qui lui permettra d'évaluer la compréhension du cours et de s'adapter si besoin.

Rachid Outbib répond qu'il est le 1^{er} concerné et qu'il est difficile de définir une règle mais que l'enseignant qui intervient depuis un certain nombre d'année sur les mêmes Ues devrait à un moment revoir sa production de cours.

Sur l'équilibre Licence/Master, Benjamin Monmege fait remonter le souhait d'Arnaud Labourel qu'il y ait davantage de permanents impliqués en licence.

Benjamin Monmege dit que si l'on met cette idée en place, le risque est que l'on se retrouve dans le même cas pour les masters, et ajoute que s'il n'y avait pas 2 sites pour les L2 et L3, il y aura alors 2 permanents et que fermer un site réglerait le problème.

Jean-Marc Talbot rapporte que la Doyenne aurait accepté de fermer le site d'Aix si la licence a lieu à St Charles.

L'objectif, d'après Jean-Marc Talbot, serait de faire moins d'heures, dans de meilleures conditions pour les étudiants et les enseignants et moins de déplacements enseignants. Il n'est pas favorable à une règle stricte mais l'idéal serait d'avoir au moins 2 permanents par UE et par site.

Concernant les conversions de prime, Jean-Marc Talbot rappelle que les PRP et PCA sont associées à un travail supplémentaire alors que les PEDR sont associées à une qualité du travail recherche (passé).

Benjamin Monmege ne souhaite pas fixer de règle concernant ces conversions, mais réintroduire la « solidarité » au sein du département pour un meilleur fonctionnement.

Il demande où en sont les élections étudiantes et IATSS pour le conseil du DII.

Jean-Marc Talbot répond qu'il faut tout d'abord modifier le RI du DII.

Noël Novelli demande qu'on demande à l'UFR pourquoi les EQS sont imposées à l'UFR en N+1, alors que ce n'est pas la demande d'AMU (le choix est laissé à l'enseignant/chercheur, 'modulation volontaire').

Jean-Marc Talbot informe que pour les salons et les TER des discussions sont en cours avec l'UFR ; concernant les stages, ils seront notés dans les services en N+1 en sept.

4/ EQS pour les TER, projets tutorés et projets de fin d'études : vote

Ce point est reporté à un conseil ultérieur

La séance est levée à 17h 20